

# Une utilisation des différents modes de transport en évolution

La route est le seul mode utilisé pour 78 % des plates-formes à l'acheminement et 88 % des plates-formes à l'expédition. Les trois quarts des établissements enquêtés n'utilisent que la route pour leurs flux de marchandises.

Moins du quart des plates-formes utilise le mode ferroviaire pour une partie de leurs acheminements et seulement 10 % pour une partie de leurs expéditions.

Aujourd'hui, les établissements utilisent à hauteur de 21 % le chantier de transport combiné de Vénissieux, 17 % la plate-forme fret de l'aéroport de Saint Exupéry et 6 % le terminal du port Édouard Herriot.

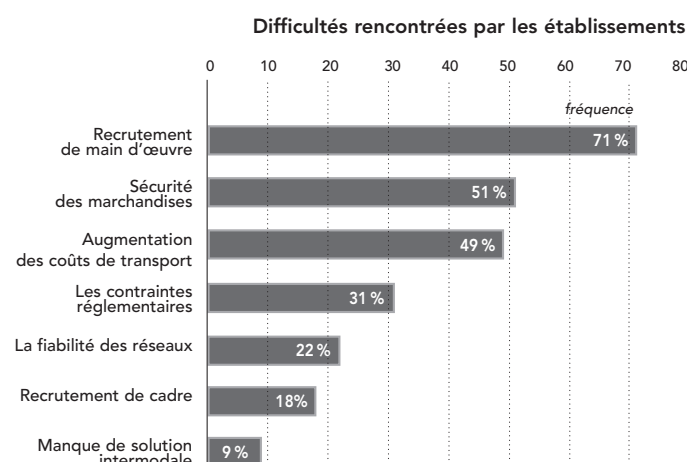
**...mais les grands équipements intermodaux de la région urbaine de Lyon devraient être plus utilisés à l'avenir.**

A l'avenir, 30 % des établissements interrogés disent vouloir utiliser le transport combiné rail/route via Vénissieux et 40 % la plate-forme fret de Saint Exupéry, ce qui correspondrait à un doublement du nombre de ses utilisateurs.

# Quelles difficultés rencontrent les établissements ?

51 % des établissements déclarent avoir des problèmes de sécurité des marchandises. Les entreprises doivent gérer des problèmes de vol aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des entrepôts.

L'augmentation des coûts du transport et les contraintes réglementaires sont principalement le souci des chargeurs (industriels et distributeurs). Les prestataires logistiques semblent plus enclins à pouvoir faire face à ces deux problèmes au sein de leur métier.



# L'emploi, un enjeu majeur

## De plus en plus d'emplois créés...

Les 47 établissements ayant fourni des données exploitables sur le nombre d'employés représentent à eux seuls plus de 4 000 emplois dans les périodes de forte activité. Ce nombre est d'un peu moins de 3 000 employés lorsque l'activité est plus faible.

Ceci correspond à un ratio de 48 emplois pour 10 000 m<sup>2</sup> d'entrepôt en période haute et de 34 en période basse. Il faut retenir que 10 000 m<sup>2</sup> d'entrepôt créent environ 40 emplois.

85 % de ces emplois sont localisés sur l'Isle d'Abeau, La Plaine de l'Ain et le Sud-Est de Lyon.

Les firmes industrielles et commerciales embauchent plus de personnel par m<sup>2</sup> construit (50 emplois/ha contre 37 pour les prestataires) et sont moins sujettes à des variations du nombre d'employés. Mais les prestataires logistiques embauchent de plus en plus. Depuis 1996, leur ratio emplois à l'hectare est en progression. Ils proposent une palette de services qui manifestement se diversifient de plus en plus.

## ...mais des difficultés de recrutement

Le recrutement est la principale difficulté rencontrée (pour 71 % des établissements) avec des différences suivant les bassins d'emplois : de 100 % des entreprises de La Plaine de l'Ain à 17 % à Villefranche. Chez les prestataires logistiques ce phénomène est amplifié (83 % sont concernés). Il faut noter que si le recrutement de cadres qualifiés n'est quasiment pas cité par les chargeurs, le quart des prestataires logistiques est concerné. Les statistiques de l'APEC montrent par ailleurs que les difficultés de cadres se sont amplifiées.

.....  
Cette lettre a été réalisée par la Direction Régionale de l'Équipement Rhône-Alpes et l'Office Interconsulaire des Transports et des Communications du Sud-Est à la demande des membres de l'Observatoire Régional des Transports, collège « opérateurs de transports », avec l'appui de l'Association Régionale Urbaine de Lyon.



# LES GRANDES IMPLANTATIONS LOGISTIQUES DE 1996 À 2001 en Région Urbaine de Lyon

fiche technique  
juillet 2002

ISSN 1261-405 X

OBSERVATOIRE REGIONAL DES TRANSPORTS / COLLEGE DES OPERATEURS RHONE-ALPES

*Ces dernières années sont marquées par de fortes évolutions de l'activité logistique, tant au niveau organisationnel, dans la gestion des flux, qu'au niveau fonctionnel, dans le traitement des marchandises.*

*Ces évolutions ont eu des répercussions sur les locaux logistiques, leur taille augmente, les manières de travailler au sein des entrepôts se modifient, les moyens techniques se perfectionnent...*

*Dans la Région Urbaine de Lyon (RUL), le rythme des implantations logistiques s'est accéléré, plusieurs dizaines de milliers de mètres carrés d'entrepôts nouveaux se créent chaque année.*

*Pour tenir compte des évolutions récentes, l'association RUL a engagé une procédure d'actualisation de son premier schéma de cohérence de la logistique, élaboré en 1997 et adopté par les différentes collectivités membres de la RUL. Dans ce cadre, une enquête a été réalisée auprès des entreprises qui ont implanté un nouveau site logistique de plus de 5 000 m<sup>2</sup> dans la RUL au cours des cinq dernières années.*

## DEROULEMENT DE L'ENQUETE

### Objectif

► Mieux connaître les implantations logistiques de plus de 5 000 m<sup>2</sup> réalisées entre 1996 et le premier semestre 2001.

### Entreprises enquêtées

58 sociétés identifiées, 43 réponses reçues correspondant à 51 plates-formes.

Le taux de retour des questionnaires, supérieur à 75 %, souligne l'intérêt que les entreprises ont porté à une telle enquête et permet de présenter des résultats fiables

### Sources

- Les 100 plus importants permis de construire (en termes de surface bâtie) commencés extraits de la base de données SITADEL détenue par la Direction Régionale de l'Équipement Rhône-Alpes.
- Revue de presse.
- Les données des commercialisateurs, investisseurs - promoteurs, aménageurs.

Le fichier SITADEL a été complété pour tenir compte des distorsions de codifications. En effet certains locaux logistiques sont répertoriés par leurs utilisateurs en « bâtiment industriel ».

### Questionnaire entièrement fermé

### Réalisation

Édouard Ballois, étudiant en maîtrise d'aménagement du territoire, avec le concours de :

- l'Alliance Logistique.
- la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Rhône-Alpes.
- la Direction Régionale de l'Équipement.
- les professionnels de l'immobilier.

## Qui s'implante et où ?

Les prestataires logistiques représentent 63 % des implantations, les industriels 20 %, les distributeurs 17 %. A noter que la majorité des industriels qui ont créé une installation logistique ont déjà un site de production dans la RUL. Le taux élevé de prestataires logistiques témoigne de l'importance du phénomène d'externalisation de la fonction logistique par les chargeurs.

Les sites de L'Isle d'Abeau, La Plaine de l'Ain et le Sud-Est de Lyon accueillent 85 % de la totalité des surfaces bâties. Les autres sites d'implantation sont le Nord de Lyon, l'Est de Lyon et le bassin stéphanois.

Le mode d'occupation privilégié, pour 70 % des établissements, est la location. Ceci va de pair avec un contexte économique favorable qui incite de nombreux investisseurs et promoteurs à construire en blanc des bâtiments, de plusieurs dizaines de milliers de mètres carrés, destinés à la location.

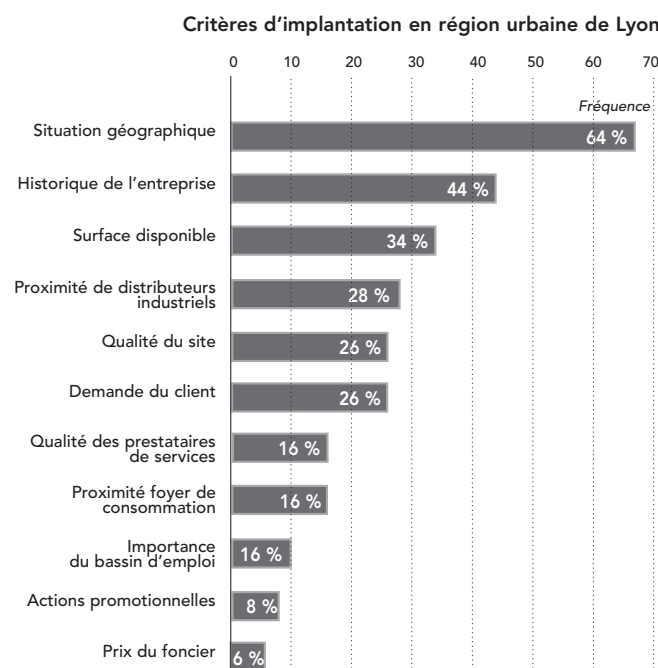
## L'attractivité géographique : principal motif d'implantation

La situation géographique de la RUL est le principal critère d'implantation ; les deux tiers des établissements l'ont citée.

Viennent ensuite, l'historique de l'entreprise (44 %) surtout cité par les industriels ayant déjà un site de production dans la région et les prestataires logistiques déjà implantés, les surfaces disponibles (34 %) soulignant l'intérêt de disposer de réserves foncières sur des pôles aménagés, la proximité de distributeurs et d'industriels (28 %).

Près de la moitié des prestataires logistiques citent la demande du client comme critère d'implantation, ils s'implantent aussi en raison de la proximité de distributeurs et d'industriels (38 %), mais la situation géographique reste majoritaire (68 %).

Très peu d'établissements ont hésité avec une autre zone géographique lors de leur implantation. Les villes « concurrentes » à la RUL les plus citées sont Dijon, Mâcon et le Sud-Est en général qui profitent du report de localisation dû au manque partiel de terrains disponibles autour de Lyon. C'est surtout sur les sites logistiques des industriels que la RUL est en forte concurrence avec d'autres grands pôles européens.



### Caractéristiques des plates-formes logistiques :

- Le rapport surface/implantation est de l'ordre de 20 000 m<sup>2</sup>, 60 % des établissements de plus de 5 000 m<sup>2</sup> ont une surface comprise entre 10 000 et 25 000 m<sup>2</sup>.
- L'activité logistique est grande consommatrice d'espace, l'emprise du bâtiment ne représente que 40 % de la surface totale du terrain.
- L'intérieur du bâtiment s'organise entre 75 % de la surface dédiée au stockage et 25 % dédiée aux différentes activités.
- Plus du tiers des établissements est soumis à la législation sur les installations classées (régime de déclaration ou d'autorisation).

## Quelles logistiques ?

La logistique englobe de très nombreuses opérations, des plus élémentaires (stockage, manutention) aux plus complexes (opérations à valeur ajoutée, service après vente, maintenance).

Au-delà des opérations de base, effectuées par l'ensemble des établissements, que sont la préparation de commandes et la gestion de stocks, les opérations de valorisation des produits se développent fortement au sein des établissements logistiques.

De manière générale, les échanges d'informations au sein des entrepôts mais aussi entre les différents partenaires de la chaîne logistique deviennent de plus en plus nécessaires voire indispensables pour gérer des unités de plusieurs dizaines de milliers de mètres carrés. 20 % des établissements effectuent des opérations semi-industrielles qui peuvent être de la finition de produits, de l'assemblage final...

Le cross-docking (groupage dégroupage de marchandises à quai sans stockage entre la réception et l'expédition), est effectué par 40 % des établissements. Cette technique minimise la rupture de charge lors du passage des marchandises sur plate-forme, elle reflète la pratique du « juste à temps » et du « zéro stock » dans les entreprises. Plus du quart des établissements réalise des prestations informatiques.

### Des produits liés aux fonctions urbaines et industrielles

Les produits traités sur ces grands établissements logistiques (réalisés ces dernières années) sont assez divers. Cette diversité est à relier au pôle de consommation et aux spécificités industrielles de la région. Ainsi les produits alimentaires sont principalement destinés à la RUL et dans une moindre mesure au Grand Sud-Est français.

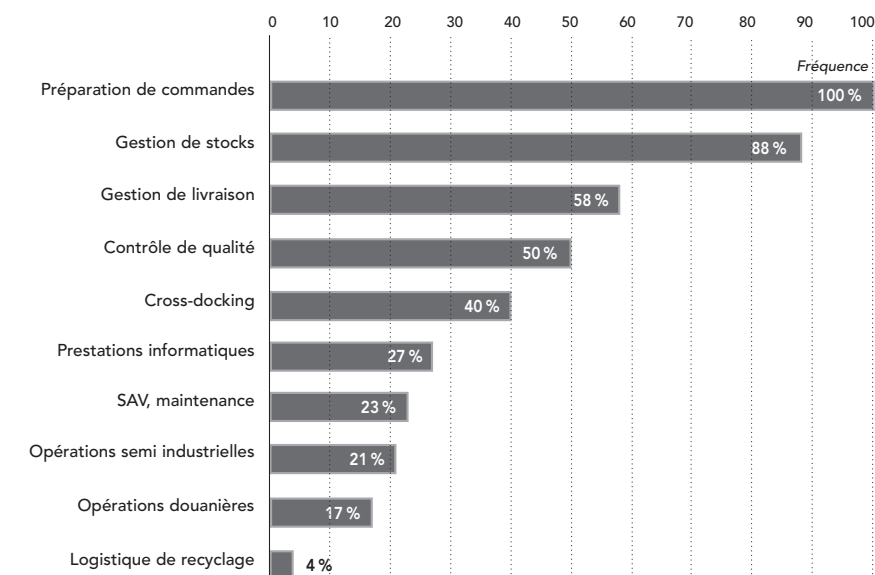
De même, l'électronique/informatique, les produits industriels, la pharmacie/cosmétique et le textile constituent un groupe de produits très présents sur les plates-formes ; ces produits correspondent aux pôles d'excellence de la RUL.

### Une internationalisation des sites logistiques

Le rayonnement géographique des établissements de la RUL, déterminé à l'aide des principales zones de provenance et d'expédition des produits, dépasse largement les frontières du pays.

► 70 % des établissements travaillent, pour au moins 25 % de leur stock, avec l'étranger, à l'expédition et/ou à l'acheminement.

Opérations logistiques effectuées par les grands établissements implantés en région urbaine de Lyon



Types de produits traités sur les plates-formes

